

Maternelle – EB1  
JM/TD/170117

## **Sujet: Inscription de nouveaux élèves pour l'année scolaire 2017 - 2018**

Chers Parents,

Si vous souhaitez que votre enfant suive ses études aussi bien en français qu'en anglais au Collège du Sacré-Coeur, adressez-vous à Mme Jeanine Mananian, responsable de la maternelle, au Petit Collège tous les jours ouvrables à partir du 23 janvier 2017 entre 8h30 et 13h00.

### **I. Les conditions d'admission**

- L'enfant sera inscrit dans la classe qui correspond à son âge comme suit :
- né avant 31/12/2014 pour la Petite Section (PS) ou KG1
  - né avant 31/12/2013 pour la Moyenne Section (MS) ou KG2
  - né avant 31/12/2012 pour la Grande Section (GS) ou KG3
  - né avant 31/12/2011 pour la EB1 ou Grade1

### **II. Les documents à fournir**

Le jour de l'inscription les parents, accompagnés de l'enfant, doivent présenter les documents suivants :

- L'extrait d'état civil individuel ;
- Une attestation médicale détaillant :
  - L'état des vaccins
  - Les maladies chroniques
  - Les maladies contagieuses ;
- 6 Photos (format passeport) ;
- Une attestation de l'école fréquentée ainsi qu'une photocopie du bulletin d'évaluation pour les classes GS – EB1- KG3 et Grade1.

### **III. Les frais d'ouverture de dossier et d'inscription**

La somme de 400 000L.L., **non remboursable**, doit être réglée à la caisse du Collège au moment de l'admission.

### **IV. L'inscription dans toutes les autres classes**

Les parents sont priés de s'adresser à la Direction du Collège, à partir du mois de mai 2017 munis du livret scolaire. L'élève sera admis sous deux conditions :

- 1- Réussite à l'examen passé au Collège dans une date fixée ultérieurement.
- 2- Disponibilité de places

Nous vous remercions de la confiance que vous exprimez ainsi à notre Etablissement et de l'intérêt que vous portez à notre projet éducatif.

**Salim Gereige**  
**Chef d'Etablissement**